



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DEUXIÈME TRIMESTRE

Participants :

Représentants de parents d'élèves : SAHEB-ETTABA Aziz MATAR Chantal
BABILLON Anyès CASALT Anne VINCENT Nathalie AMEN Isabelle, Iliut
Coman

Responsable vie scolaire : Fairouz HANOU

Enseignants Florine HUET, Olivia LÉGIÉ, Laurent LENERT, Valérie DUMAS,
Jean-François SIROIT, Agnès MICHEL, Julie AUDET

Directeur d'école : Éric SIMON

Excusées : DUBOIS Alain, ANDERS Katrina

Absents : BECU Yannick

Année scolaire : **2011-2012**

Date : **14 mars 2012**

Horaire : **16h00 – 17h30**

Ordre du jour :

- Adoption du procès verbal du conseil d'école du 9 novembre 2011
- Tests d'entrée à l'école primaire
- Point sur le comité transport et le comité cours
- Suivi des projets de l'année 2011/2012
- Les remarques diverses (à rendre avant le 12 mars – 12h00 par courriel)

Secrétaire de séance : Olivia LÉGIÉ

Adoption du PV du conseil d'école du 09/11/11

Le procès verbal du conseil d'école du 9 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Tests d'entrée à l'école primaire :

Deux sessions d'épreuves une en février et une deuxième le 8 mars.

- ⇒ 28 MS 18 réussis, 7 à revoir en juin 3 non réussis
- ⇒ 20 GS 14 réussis, 3 à revoir en juin, 3 non réussis
- ⇒ 11 CP 9 réussis, 2 listes d'attente
- ⇒ 5 CE1 3 reçus 2 non réussis
- ⇒ 7 CE2 5 reçus, 2 non réussis
- ⇒ 2 CM1 1 reçu, 1 non réussi
- ⇒ 3 CM2 1 reçu 1 non réussi, 1 liste d'attente

Il est encore trop tôt pour déterminer la structure pédagogique de l'année prochaine. Lors du conseil d'école du troisième trimestre, cet aspect sera éclairci et approfondi.

Question posée par un parent : Pourquoi imposer un test pour les ressortissants français ?

Réponse : ⇒ Pour connaître leur niveau scolaire, leur niveau de langue. Cela va permettre à l'équipe enseignante de faciliter la répartition par classe (francophone ou non, timide ou non, niveau, équilibre avec ceux qui ont été scolarisés avant ou pas)

⇒ Pour penser au devenir de l'enfant par rapport aux exigences demandées, l'enfant va-t-il être en souffrance ?

⇒ Pour l'école maternelle, l'école n'est pas obligée d'accepter l'enfant car l'école n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans.

Question posée par un parent : Changements prévus pour la structure de la maternelle l'année prochaine (ouverture de classe) car beaucoup de nouveaux ?

Réponse : Non car il y a un équilibrage qui se fait en raison de nombreux départs.

Question posée par M LENERT : Pour les enfants en liste d'attente, ont-ils certaines lacunes ou est-ce pour une autre raison ?

Réponse : Il y a trop de demandes par rapport aux places disponibles.
Les départs des enseignants seront vus au 3ème trimestre.

Comité transport et comité cour :

Comité transport :

Un deuxième comité transport s'est réuni le 12 décembre 2011. A été évoqué que la préinscription pour la rentrée scolaire 2012-2013 commencera début mai dans un premier temps pour les familles ayant déjà accès à ce service puis pour les frères et sœurs de ces mêmes familles. Il semblerait que l'école envoie directement aux familles déjà concernées par le dispositif les fiches d'inscription en même temps que les documents envoyés pour l'année prochaine.

Pour les nouvelles familles, les inscriptions auront lieu à la mi-mai sur les places restantes. Par la suite, en fonction du nombre de demandes reçues, le comité réfléchira s'il est nécessaire de doubler la ligne.

Discipline :

Certains enfants ont un comportement inadapté lors des trajets en bus. Ils peuvent mettre en danger la sécurité de tous les élèves. Le chauffeur du bus ne peut se permettre de gérer la discipline en cas d'absences de l'éducatrice. Quelques rappels aux règles ont été effectués pour ramener le calme pendant le transport.

Remarques :

Doubler la ligne : Pourrait-on raccourcir le trajet des enfants si un grand nombre habite dans un même endroit ?

Suggestion : Faire des sondages régulièrement pour connaître la demande (Kanata...) Serait-il envisageable de le faire avec le dossier d'inscription ? Pourrait-on mettre le bus dans la voie où les parents stationnent ? (TB pour la sécurité mais cela risque de bloquer toute la circulation)

Le regroupement des élèves se fait au bocal pour permettre de les cadrer, de les compter avant la montée dans le bus. Fairouz vient préciser qu'il est important que les familles préviennent les personnes concernées (Fairouz..) lorsque son enfant est absent ou ne prend pas le bus.

Comité cour :

De grandes discussions agitent le comité sur le thème du réaménagement de la cour.

Deux grands projets, le drainage du terrain et la finalisation de l'espace des maternelles. Le lycée a fait appel à un cabinet d'architecte paysagiste pour ces travaux. Une première ébauche a été faite par le cabinet qui a donné lieu à une modification sur proposition des professeurs de maternelle. En effet, ces derniers souhaitent éradiquer la boue de la cour pour faciliter la gestion des tenues des élèves durant la récréation.

Le cabinet a ensuite fait une deuxième proposition qui n'a pas fait consensus lors du comité cour du 23 janvier. Un groupe de travail a de nouveau réfléchi sur le sujet qui sera discuté lors du prochain comité cour du 21 mars 2012.

Mme MARK Wallace, parent d'élèves, anime un atelier dans le cadre de l'APELC sur le potager et le compostage. Grâce à son intervention, un certain nombre de classes récupère les déchets végétaux pour la fabrication de compost. C'est une première conscientisation des enfants au respect de l'environnement.

Une réflexion sera nécessaire pour éviter l'apparition de moucherons avec la chaleur qui va arriver.

Question posée par Mme DUMAS : Est-ce qu'un petit groupe d'élèves volontaires pourraient intéresser Mme Mark-Wallace pour la soutenir et déléguer son travail ? (Mise en place d'un « comité vert »)

Pourrait-on aborder les enfants de la garderie pour ce projet ? De même que les collégiens et les lycéens. Suggestion : le grand nettoyage de la cour par les élèves est à remettre en place pour sensibiliser et responsabiliser les enfants sur leur environnement proche.

Structure de jeux : en réflexion

Tri sélectif : Question posée par Mr SAHEB-ETTABA : Y a-t-il une collecte sélective au niveau du lycée ?
Fait en classe ? Est-ce suivi après ?

Réponse : Oui

Suivi des projets de l'année en cours :

Deux expérimentations sont en cours actuellement.

iPads : l'ensemble des professeurs du primaire a été équipé d'un iPad. Le Lycée a également fait l'acquisition d'un chariot de 26 iPads. Des rencontres mensuelles ont lieu entre les professeurs du primaire et quelques professeurs du secondaire faisant partie de cette expérimentation pour déterminer l'intérêt de ce nouvel outil en classe.

Refonte des bulletins : cinq classes pilotes vont expérimenter l'utilisation de Pronote pour l'élaboration des bulletins trimestriels. Les parents concernés recevront une lettre explicative.

Ces parents ne pourront pas tirer leur bulletin de Pronote. Ils les recevront par fichier PDF sur leur courriel.

Question posée par un parent : Le format papier sera-t-il supprimé ?

Réponse : Non pas pour le 3^{ème} trimestre car la décision de passage ou de maintien nécessite la présence de la signature des parents, de l'enseignant et de la direction sur le document.

Point sur le projet d'école :

Objectif général : susciter le plaisir de la langue française

Dictée PGL :

Participation de la GS au CM2. Sensibilisation sur la coopération, comprendre le monde dans lequel les enfants évoluent. Les enseignants font des retours positifs sur ce projet qui mobilise plus que jamais les élèves de l'école. Un CM2 va représenter le Lycée pour la finale internationale à Montréal.

Dépôt PGL : 9806,92 \$ pour cette année. M LENERT ajoute que cette année, la collecte est en augmentation par rapport aux années précédentes

Atelier théâtre

M SIROIT donne des détails sur ce projet qui concerne 8 classes cette année. Cela permet aux élèves introvertis de dépasser leur timidité. Chaque classe concernée fera une représentation devant leurs parents. Le professeur de théâtre est payé par les parents 25\$ par trimestre. Il suggère que le lycée prenne en charge le financement du professeur. En effet, cette année, pour la première fois, des parents ont rencontré des difficultés de financement.

Question d'un parent ; « Dans ce cas la coopérative pourrait-elle aider ces parents ? » Il y aurait un problème d'égalité par rapport aux autres parents répond la direction. L'assemblée souligne l'avantage certain d'avoir accès à l'auditorium pour cette activité car il met en valeur la qualité du spectacle.

Suggestions : Si le projet s'agrandit pourquoi ne pas prendre les meilleurs élèves pour faire une pièce de théâtre finale ? Une entrée payante pour le spectacle final permettrait de financer le projet

La chorale maternelle :

Les enseignants font un travail remarquable avec tous les élèves de la maternelle. Ils apprécient de pouvoir utiliser l'auditorium pour présenter les spectacles. Les parents apprécient également que les 3 niveaux soient mélangés. Les progrès en termes de qualités de chants se font au fur et à mesure.

Choralies :

De nombreuses classes participent à ces rencontres autour du chant et l'équipe enseignante fait le constat d'une grande dynamique au niveau de l'école pour le chant (En exemple le spectacle de Noël)

Chorale des 2 rives

C'est un autre projet qui perdure depuis un certain nombre d'années. Projet qui n'a pas tout à fait la même vocation que les choralies puisque les élèves qui composent cette chorale sont sélectionnés parmi les CM2 et les 6èmes et travaillent en collaboration avec une école de Gatineau. Chaque année, un CD est enregistré et est distribué au niveau international. Cela donne une visibilité du Lycée Claudel dans le bassin outaouais.

Lecture

Projet lecturodrome (lecture plaisir). Projet rallye-lecture non reconduit cette année car beaucoup de projets pour cette année. Cela demande beaucoup d'organisation et les personnes qui portaient ce projet ne travaillent plus au Lycée. Un parent appréciait l'entraide entre les petits et les grands. Rappel : les œuvres de littérature jeunesse sont très bien exploitées au niveau de toutes les classes.

Rallye Math

Concours Kangourou : qui a lieu le jeudi 15 mars au matin et concerne des élèves du CE2 à la première.

Danse

Projet sur 10 semaines avec une intervenante. Deux représentations se sont tenues devant tous les élèves et devant leurs parents. Le spectacle était de qualité.

Intervention d'un sportif de haut niveau handicapé

Ce qui rejoint le projet de littérature jeunesse sur la différence. Suggestion : Solliciter l'intervention des parents d'élèves pour « intervenir » dans nos classes.

Constatation : les projets théâtre et danse nécessitent généralement l'intervention d'un professionnel, cela occasionne donc des dépenses supplémentaires.

Camps

Camp petit bonheur pour les CE2 et camp de l'amitié pour les CE1. Très bonne coopération des élèves constatée. Les enseignants sont satisfaits des locaux, des animations et de l'accueil. Bilan très positif.

50 ans du Lycée CLAUDEL :

Concours de dessins organisé par l'APELC auquel toutes les classes du primaire participent. Les plus beaux dessins se retrouveront dans un calendrier 2012/2013 élaboré par la fondation du Lycée.

Participation à Fleur de Macadam fin mai 2012 pour la réalisation de fresques au sol. M LENERT précise le projet à l'assemblée.

Journée du 22 mars : tenue vestimentaire des années 60.

Remarques diverses :

Sécurité dans la cour :

Changement d'organisation pour la gestion des surveillants du primaire. Traditionnellement sur temps de midi, les surveillants étaient gérés par la vie scolaire du secondaire ce qui posait un problème de cohérence. Le directeur ne connaissait pas les personnes qui intervenaient auprès des enfants.

Depuis janvier 2012, une réorganisation a été opérée, la gestion de ces surveillants vacataires se fait désormais au primaire. Chaque jour, les surveillants sont réunis dans le bocal de 10h45 à 11h00, un quart d'heure avant leur prise de service. Une formation/information est faite quotidiennement pour faire évoluer les pratiques.

Constat : Les enfants adaptent leur façon de parler selon la personne à qui ils s'adressent. L'école essaye de faire en sorte que les surveillants se fassent respecter par les enfants. Les surveillants doivent être avant tout crédibles pour améliorer la qualité de la surveillance dans la cour.

Suggestion d'un parent : Si un problème survient, les surveillants devraient en parler directement aux parents ou à Fairouz.

Réponse : C'est déjà mis en place.

Qualité de l'air dans le bâtiment du primaire :

La dernière assemblée générale de la communauté claudélienne du 30 novembre 2011 est revenue sur cette question. Le projet de rénovation du lycée Claudel était prévu sur 3 phases. La dernière concernait la climatisation et la ventilation du bâtiment secondaire (partie ancienne) et primaire. Faute de budget, celle-ci n'a pu être effective. En cas de forte chaleur, nous donnerons la possibilité aux enseignants qui en font la demande de mettre à disposition des ventilateurs dans la limite des possibilités budgétaires.

Le problème de chaleur au niveau des classes de CM2 est atténué, les classes sont mois chauffées. Question : Durant les mois de chaleur, l'école est-elle climatisée ? Réponse : Cela dépend des parties du lycée. Des analyses sont faites régulièrement sur la qualité de l'air dans l'école.

Questions : La cour va-t-elle être fermée de nouveau cette année pour la repousse du gazon ? L'école n'est-elle pas trop surchauffée en période de redoux ?

Prochain conseil d'école : mercredi 13 juin 2012

La séance est levée à : 17h39

La secrétaire
Olivia LÉGIÉ

Le président
Éric SIMON